

**EXAMEN D'ENTREE DANS LES CRFPA - Session 2011**

Épreuve écrite à caractère pratique :  
**DROIT DU TRAVAIL**

Durée de l'épreuve : 3 heures – Épreuve à option parmi 11 matières

---

Dans la société Cable (Banque de 1345 salariés, 5 établissements en France) , la crise des subprimes en 2009 puis les graves problèmes de la Grèce et du Portugal à l'été 2011 ont eu des conséquences sociales difficiles à gérer .  
Pas juriste du tout, le Directeur général vous demande conseil.

1 / « Suite à des fuites dans la presse financière, la direction a décidé de retrouver à tout prix le coupable : nous avons donc procédé hier à 22h à l'ouverture de tous les courriels et dossiels des 13 collaborateurs du service en cause. La pêche a été bonne puisque trois mails de Jean Nabis , titrés « Jean », ont montré qu'il était l'auteur des fuites .

D'ailleurs chaque samedi soir sur son mur Facebook, le même nous attaque sans ménagement, nous qualifiant d'« exploitateur patenté et spéculateur sans morale » . J'ai demandé à un stagiaire de se présenter sous un pseudonyme pour devenir son ami ! Ce que Nabis a accepté , et m'a permis de le mettre face à ses turpitudes : je vais le licencier immédiatement pour faute lourde » (7 points) .

2 / « Devant réduire la masse salariale, j'ai décidé de mettre au menu de la négociation annuelle obligatoire de novembre prochain la remise en cause de deux avantages .

- Les salaires conventionnels de ma convention de branche étendue datent , et nous ne pouvons plus embaucher à ce prix ; profitant de la loi de 2004, je vais signer avec FO (16% des inscrits à nos élections du 4 août 2011) , la CFDT (13%) et la CFTC (3%) un accord d'entreprise avec des salaires d'embauche inférieurs . Mais largement compensés par de substantielles primes de productivité remplaçant celles d'assiduité : le tout sera beaucoup plus favorable qu'aujourd'hui !

- Je veux baisser la prime des 134 commerciaux de 5% : mais il sera impossible d'obtenir de tous leur accord individuel ! J'ai donc décidé de passer en force, et procéder à la fin du mois prochain à cet abattement sur chaque fiche de paye: ce

qui n'est évidemment pas substantiel, cette prime représentant elle-même à peine 5% de leur revenu annuel . Le problème est que ces discussions ayant là encore fuité, huit LRAR sont arrivées ce matin , toutes sur le même modèle : « *Ayant pris connaissance de votre scandaleuse décision d'abattement sur ma prime , je prends acte de la rupture à compter de ce jour : vous me devez donc 12 mois de salaire* » . (7 points) .

3 / « Il faut enfin procéder au siège de Paris à une trentaine de ruptures de contrat pour motif économique. Mais afin d'éviter de monter un plan de sauvegarde de l'emploi qui alerterait nos clients et fournisseurs sur nos difficultés, je compte avoir recours à des départs volontaires, et signer des ruptures conventionnelles homologuées : d'après mes renseignements, il resterait alors 9 salariés à licencier : plus de problème ! » (6 points).